

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 15/197 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LE PROJET « MOBIJEUNES » DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET « PLATEFORMES REGIONALES DE LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES » LANCE PAR LE FONDS D'EXPERIMENTATION POUR LA JEUNESSE

SEANCE DU 17 JUILLET 2015

L'An deux mille quinze et le dix-sept juillet, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Pascaline, DOMINICI François, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GIORGI Antoine, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, HOUDEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PAGNI Alexandra, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à Mme PAGNI Alexandra
Mme BIANCARELLI Viviane à M. BUCCHINI Dominique
Mme CASALTA Laetitia à Mme BARTOLI Marie-France
M. CASTELLANI Michel à M. SIMEONI Gilles
M. CHAUBON Pierre à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme COLONNA Christine à M. BIANCUCCI Jean
M. FEDERICI Balthazar à M. MOSCONI François
Mme FRANCESCHI Valérie à M. GIORGI Antoine
Mme PRUVOT Sonia à M. BASTELICA Etienne
M. SANTINI Ange à Mme GRIMALDI Stéphanie

ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

BENEDETTI Paul-Félix, FRANCISCI Marcel, NATALI Anne-Marie, de ROCCA SERRA Camille, SINDALI Antoine, SUZZONI Etienne.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

- VU** la délibération n° 14/210 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2014 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2015,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Social et Culturel,
- APRES** avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le projet « MOBIJEUNES », déposé par le service des relations internationales dans le cadre de l'appel à projet « Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes » lancé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à lancer, signer tous les actes, marchés associés et prendre toute disposition relative à la bonne exécution de l'exploitation du domaine.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 17 juillet 2015

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

OBJET : Réponse de la CTC à l'appel à projet d'essaiage lancé par le fonds expérimentation pour la jeunesse

Présentation de l'appel à projet :

La Collectivité Territoriale de Corse via son service des relations internationales a répondu le 30 avril 2015 à l'appel à projet d'essaiage lancé par le ministère de la ville de la jeunesse et des sports: « Plateformes régionales de la mobilité européenne et internationale des jeunes » afin d'appuyer sur les territoires les démarches de coordination des différents acteurs intervenants.

Le projet « MOBIJEUNES » soutenu par la CTC a été retenu.

Contexte :

La Corse n'y a pas échappé, les jeunes y sont moins nombreux et moins scolarisés qu'ailleurs avec pour conséquence un plus faible niveau de diplôme voire une absence de diplôme. Le taux de scolarisation demeure parmi les plus faibles de France métropolitaine. Un quart des 15-24 ans ayant terminé leurs études sont titulaires du baccalauréat.

Plus préoccupant encore, 27 % des jeunes de 15 à 24 ans n'ont aucun diplôme, la Corse est ainsi la région où la part des jeunes sans diplôme est la plus importante.

La demande d'emploi des jeunes progresse également (+ 3,0 % sur un an contre + 0,8 % au niveau France métropolitaine) même si le rythme est nettement moins soutenu que les années précédentes. Le contexte social et économique semble plus complexe, la Corse fait partie des Régions les plus pauvres et est aussi l'une des moins jeunes de France. A cela s'ajoutent de nombreux freins à la mobilité : l'insularité, l'éducation, la culture.

Malgré des situations très diverses, les jeunes partagent des valeurs, des ambitions mais aussi des difficultés. L'accès à l'emploi est plus tardif, les parcours individuels sont plus variés que par le passé. L'école ou l'université, l'emploi et l'environnement social ne jouent plus le même rôle intégrateur. Cela se traduit souvent par un sentiment de fragilité de leur condition, une perte de confiance dans les systèmes décisionnels existants et une certaine désaffection pour les formes traditionnelles de participation à la vie publique.

Les jeunes sont les premiers concernés par les évolutions économiques, les déséquilibres démographiques. Malgré un contexte social et économique plus complexe, ils font preuve d'une grande capacité d'adaptation. Il incombe donc aux institutions publiques la responsabilité de faciliter cette adaptation.

Dans la perspective de leur insertion professionnelle, une expérience à l'étranger valorise leur parcours.

Cet engagement leur permet de se doter d'atouts décisifs lors d'une première embauche : développement d'aptitudes et compétences, élargissement de leurs horizons culturels, maîtrise de langues vivantes, amélioration de leurs facultés d'adaptation.

Cependant, la mobilité internationale des jeunes reste encore aujourd'hui limitée, elle profite essentiellement aux jeunes majoritairement diplômés, sans difficultés supposées de future insertion, notamment professionnelle. Les jeunes sont majoritairement partants, mais sédentaires par pragmatisme.

L'enjeu pour la CTC serait d'élargir la mobilité internationale à un public qui en est éloigné. La mobilité internationale peut être utilisée comme vecteur d'insertion, elle revêt de nombreux avantages : une rupture avec le quotidien pouvant agir comme un outil de redynamisation ; une mixité sociale, culturelle et linguistique modifiant profondément la rencontre avec l'autre ; une ouverture sur le monde ; l'acquisition de compétences non formelles (indépendance, prise de responsabilité, etc.).

Les acteurs de la mobilité sont nombreux sur l'île et peu reconnus par la jeunesse tant au niveau de la mobilité dans la formation et l'emploi qu'en terme d'éducation non formelle. Ainsi bien que la Corse soit très attractive pour l'accueil des jeunes venant de l'extérieur, ce dynamisme se perd au niveau de l'envoi de ce public au plan national comme à l'international. Les dispositifs de mobilité internationale sont nombreux, cependant le manque d'informations explique le faible taux de participation des jeunes. Cela se vérifie localement, les programmes de mobilité restent méconnus. Le manque de visibilité est dû en partie au manque de coordination des acteurs. Un certain nombre de jeunes, et tout particulièrement ceux ayant moins d'opportunités, sont écartés de cette mobilité par manque d'information, d'accompagnement.

La création d'une plateforme virtuelle répondra ainsi à ces problématiques et permettra de s'adapter à différents territoires et différents contextes.

Descriptif des actions :

- Création d'un site Internet / application (Android/ IOS). Réunissant l'ensemble des acteurs de la mobilité des jeunes au sein d'un même espace virtuel. Le jeune après avoir renseigné son profil, sera automatiquement orienté vers le dispositif auquel il peut prétendre.

Le site permettra aussi à l'ensemble des partenaires de bénéficier d'un espace d'information sur les dispositifs qu'il a en charge. Il sera également décliné sous forme d'application mobile. Aussi il permettra une meilleure coordination des acteurs et une efficacité accrue dans l'information et l'orientation des jeunes.

- Organisation d'un salon annuel sur la mobilité internationale des jeunes réunissant l'ensemble des acteurs (partenaires ou non de la plateforme) et leur permettant d'y rencontrer et d'échanger avec leur public. Ces événements permettront ainsi d'élargir le public.

Réunir l'ensemble des acteurs sur un même site, formalisera l'engagement des structures partenaires à coordonner leurs actions et collaborer de manière approfondie. Il leur permettra de mutualiser leurs outils et leurs pratiques. Aussi ce

projet permettra une meilleure lisibilité des dispositifs existants et les rendra ainsi plus efficaces.

Compte tenu de la situation géographique (relief montagneux), la création de cet espace dématérialisé compensera les difficultés liées au transport.

Description des publics cibles :

Le projet est accessible à tous les jeunes de 16 à 32 ans. En 2014, près de 70 000 jeunes âgés de 16 à 32 ans habitent en Corse. Leur présence dans la population est moindre qu'au niveau national. De plus, ils sont moins scolarisés qu'ailleurs, en particulier après 18 ans. A cet âge-là en effet, certains d'entre eux quittent la région pour poursuivre leurs études. Les jeunes adultes résidant en Corse sont également moins souvent en emploi que sur le continent. Leur poids dans la population résidente est le plus faible de toutes les régions métropolitaines. Il est ainsi inférieur à la moyenne nationale, qu'il s'agisse des adolescents (de 15 à 17 ans), des jeunes actifs (de 25 à 29 ans) et surtout des jeunes en études supérieures ou en début de vie active (de 18 à 24 ans).

Partenaires :

- Université de Corse
- Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse
- Centre Régional Information Jeunesse (+ réseau information Jeunesse)
- Association Régionale des Missions Locales (+ antennes municipales missions locales)
- L'Europe en Corse

Partenariat élargi :

- Rectorat
- DIRECCTE
- DRJSCS

Pilotage / coordination : CTC, service des relations internationales

Le Comité de Pilotage se réunirait une à deux fois par mois avant le lancement des opérations puis une fois toutes les 6 à 8 semaines dans le cadre du suivi.

Budget prévisionnel du projet : les dépenses liées au projet, conception du site et des applications, communication ainsi que celles occasionnées par l'événement, sont estimées à 95 845,00 €. La participation du FEJ s'élève à 50 000,00 €.

Il vous est donc proposé :

- que la Collectivité Territoriale de Corse approuve le projet MOBIJEUNES,
- que le Président du Conseil Exécutif de Corse soit autorisé à lancer, signer tous les actes, marchés associés et prendre toute disposition relative à la bonne exécution de l'exploitation de cet appel à projet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer